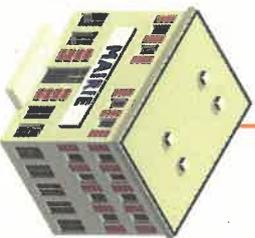


Que faire en cas de perte/vol de document officiel ?

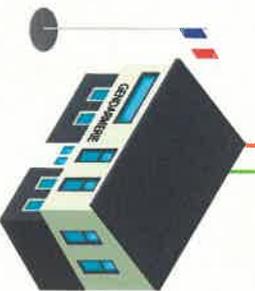
Perte CNI ou passeport

Avec renouvellement



Se rendre à la mairie où les démarches de renouvellement seront effectuées

Sans renouvellement



- Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police pour :
- signaler une perte sans renouvellement
 - porter plainte pour un vol

Vol de document d'identité

Perte PC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence Nationale
des Titres Sécurisés

Effectuer les démarches en ligne sur le site de l'ANTS